*ENCORE Réunion d’association du 24 mars 2018*

*Lors de la réunion du 10 février, le mot école a été énoncé, à Encore, les dispositifs (cartels/passe et la nomination AE) les activités, chacun des séminaires, chaque ateliers sont des moments effectifs de formation de psychanalystes ; c’est une chance si ces dispositifs produisent ces effets d’école après coup, une chance car rien ne garantit que cela se produise.*

 *Au moment de l’acte de fondation de L’Ecole française de psychanalyse, Lacan n’écartait pas le sens antique d’une école, à savoir un refuge, une base d’opérations contre le malaise dans la civilisation, dans la culture, dans la psychanalyse. (Autres écrits, Acte de fondation).*

*Ce sens antique a toute sa pertinence actuellement.*

*Un refuge donc, beaucoup de membres à Encore pratiquent ou ont pratiqué dans des institutions médico –sociales et autres ; c’est une lutte pour défendre une pratique effective de la psychanalyse, pour que celle-ci ne soit pas qu’un discours qui ne sert qu’à masquer une pratique ou des pratiques qui s’en éloignent.*

*Une base d’opération aussi, pour parer au malaise dans la psychanalyse.*

*Même si nous sommes, à Encore, bien plus que 5 prisonniers, ne serait-il pas nécessaire de prendre le temps pour voir, le temps pour comprendre, le temps de conclure, celui de l’acte.*

*Dans ce moment d’association il nous a paru opportun de travailler prochainement le séminaire l’Acte psychanalytique. Lacan, dans ce même séminaire fait dans un tableau, correspondre L’acte à deux autres séminaires, l’Ethique et le transfert (Acte analytique, leçon du 29 novembre 1967) .*

*Très brièvement le fait que le thème central de ce séminaire soit qu’est-ce qu’être psychanalyste, le désir de l’analyste et la formation de l’analyste, son acte donc a orienté ce choix. Il est dans la logique du Transfert, séminaire  qui nous a mis au travail collectivement.*

*-Il donnera la réplique aux trois séminaires tenus par Emmanuel Koerner, Jérémie Salvadero/Pierre Leroy, Erik Porge/Edit Mac Clay, aux trois ateliers de lecture tenus par Geneviève Roquefort, Martine Glomeron de Brauwer, Marie France Dalmas, et à un cartel déclaré.*

*- Il fait lien avec la passe, en apportant 10 ans après sa proposition, des précisions et des avancées.*

*- il fait lien avec l’acte de fondation d’Ecoles/Associations/Sociétés par Lacan et par d’autres à sa suite.*

*En élaborant Le sujet/supposé/savoir et en fondant l’EFP à cette même période et après la proposition de 67, Lacan effectue un nouage du transfert et de l’acte analytique à la logique d’école.*

*- Il fait lien avec la clinique psychanalytique, si l’acte n’est pas un agir mais se soutient d’un dire et non pas d’un écrit, comment peut-il se transmettre ? «  Qu’est-ce que la clinique psychanalytique, ce n’est pas compliqué. Elle a une base, c’est ce qu’on dit dans une psychanalyse. (Discours d’ouverture de la section clinique, Ornicar, Lacan en 1977).*

*L’Acte, si nous le retenons comme séminaire d’association, pourrait servir d’appui pour ces 2 années à une demi-journée ou journée d’échanges sur la passe, sur le cartel, et sur la formation/transmission de la psychanalyse (la clinique psychanalytique). Ceci n’est à entendre que comme une perspective, comme l’expression de notre désir. Colette Olczyk, pour le directoire.*